La dernière histoire wallonne qui agace

Didier Swysen
ÉDITORIALISTE

Des allocations familiales qui arrivent le lundi au lieu du vendredi précédent sur le compte de 120.000 familles (si tout se passe bien aujourd'hui !), c'est très embêtant, mais cela n'apparaît pas directement comme le scandale de l'année. Sauf que… Au-delà du fait qu'il est anormal que des mamans reçoivent le paiement à des dates différentes en fonction de leur banque, c'est bien sûr une très désagréable surprise pour les familles qui comptent rapidement sur l'argent de leurs allocations familiales pour calmer (souvent provisoirement) un budget maltraité, même avant la moitié du mois.

Et puis, c'est encore une fois l'image de la Wallonie qui est écornée… Ce genre de couac est incompréhensible alors que la transition est préparée depuis si longtemps (les allocations familiales ont été régionalisées dans le cadre de la sixième réforme de l'État et cela se concrétise maintenant en Wallonie). Très mal prise, puisque sa responsabilité politique est engagée, la ministre cdH Alda Greoli demande des comptes à Famiwal ou à Belfius : c'est l'un ou l'autre qui a fauté. Elle demande même que le coupable verse une indemnité aux familles lésées… Pour autant qu'un fautif soit trouvé. Ce dimanche, on a assisté à une partie de ping-pong administratif entre les deux, sport où nous excellons depuis longtemps.

Le comble, si Famiwal est coupable, c'est que le petit geste financier sera payé… par tous les Wallons !

Le comble (bis), c'est que le grand changement, celui qui pourrait être périlleux, ce n'est que pour janvier 2020, lorsque les montants seront différents entre les enfants nés avant et après cette date. On retient déjà son souffle…